

Inauguration panneaux solaires du Monte-Carlo Bay – mardi 9 avril à 17h30

Discours de Marie-Pierre Gramaglia

Monsieur l'Administrateur Directeur Général,
Mesdames les Directrices,
Messieurs les Directeurs,
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

- Je félicite la Société des Bains de Mer, le Monte-Carlo Bay et la SMEG pour ce fructueux partenariat qui a permis le déploiement de ces panneaux solaires sur le toit de cet établissement hôtelier de premier plan de la Principauté.
- Cette installation de plus de 1 000 mètres carrés est aujourd'hui la plus importante en Principauté.
- Cette intégration de panneaux verriers sur la toiture a été optimisée et offre une capacité énergétique maximale, montrant que l'on peut faire à la fois esthétique et efficace.
- Le développement du solaire en Principauté, dont nous pouvons aujourd'hui nous réjouir au travers de cette installation, s'inscrit dans une démarche forte du Gouvernement.
- Favoriser cette énergie renouvelable sur notre territoire est une évidence, tant notre pays est baigné par le soleil.
- C'est aussi une énergie renouvelable dont le coût de production est en baisse constante depuis 20 ans.
- Une démarche en faveur du solaire que nous encourageons avec une mesure financière incitative : cette installation bénéficie de la subvention garantie pour 15 ans pour la production d'énergie photovoltaïque.
- Je rappelle également qu'en juin 2017, la Mission pour la Transition Énergétique a mis en ligne le cadastre solaire de la Principauté afin d'identifier pour chaque toiture le potentiel d'ensoleillement, la surface exploitable pour l'installation de panneaux solaires et la production annuelle.
- Je souhaite qu'il soit de plus en plus utilisé par les propriétaires, syndicats, particuliers, qui peuvent visualiser rapidement les données d'aide à la décision pour le déploiement de panneaux solaires sur leur immeuble.
- J'encourage vivement les propriétaires privés à suivre l'initiative de la SBM, et à participer à leur tour, au développement du solaire dans notre pays. Bien sûr, je suis convaincue que d'autres établissements hôteliers de la Principauté suivront votre exemple.

Direction de la Communication

10, Quai Antoine 1er - BP 458
Tel: (+377) 98 98 22 22
Fax: (+377) 98 98 22 15
presse@gouv.mc
www.gouv.mc

- Dans tous les cas, je reste optimiste car la marge de progression de cette énergie renouvelable est considérable sur notre territoire.
- N'oublions pas que tous ensemble nous avons des objectifs de réduction de Gaz à Effet de Serre à respecter. Cela passe notamment par une augmentation de la part des énergies renouvelables. Qu'il s'agisse d'ailleurs de solaire ou de thalassothermique, pour lequel nous développons également de beaux projets.
- Il est indispensable que notre pays évolue progressivement, mais avec détermination, vers une société de moins en moins liée aux énergies fossiles.
- Je vous renouvelle toutes mes félicitations pour cette installation qui contribue à y répondre.

Direction de la Communication

10, Quai Antoine 1er - BP 458

Tel : (+377) 98 98 22 22

Fax : (+377) 98 98 22 15

presse@gouv.mc

www.gouv.mc



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

